



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 29 JUILLET 2016

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS DECISIONS

Bernard LE ROUX (RACING 92) : A la suite de sa citation lors de la rencontre RC Toulonnais / Racing 92 du 24 juin 2016, comptant pour la finale du TOP 14, Monsieur Bernard LE ROUX est suspendu **4 semaines** pour « *Soulever un adversaire du sol et le laisser tomber ou le pousser vers le sol de telle sorte que sa tête et/ou le haut de son corps heurte le sol alors que ses pieds sont toujours en l'air.* »

Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Bernard LE ROUX avec le Racing 92, la suspension de 4 semaines s'étendra jusqu'au 27 août inclus.

Monsieur Bernard LE ROUX sera donc requalifié à compter du 28 août 2016.

Maxime MACHENAUD (RACING 92) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre RC Toulonnais / Racing 92 du 24 juin 2016, comptant pour la finale du TOP 14, Monsieur Maxime MACHENAUD est suspendu **3 semaines** pour « *Soulever un adversaire du sol et le laisser tomber ou le pousser vers le sol de telle sorte que sa tête et/ou le haut de son corps heurte le sol alors que ses pieds sont toujours en l'air.* »

Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Maxime MACHENAUD avec le Racing 92, la suspension de 3 semaines s'étendra jusqu'au 20 août inclus.

Monsieur Maxime MACHENAUD sera donc requalifié à compter du 21 août 2016.